



Des développeurs au service de l'emploi Interfaces entre différents milieux sur un territoire

Pour développer l'accès à l'emploi sur un territoire, des passerelles se consolident entre les milieux du développement économique ou culturel d'une part et les personnes en recherche d'emploi et structures d'insertion d'autre part. Ces passerelles sont assurées par des professionnels ayant une bonne connaissance des deux milieux, tels les agents de développement économique. Rapide présentation de trois de ces profils d'interface et de leurs caractéristiques communes.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : L'EXEMPLE DE BRON

Créé sur la commune de Bron depuis près de 10 ans, le poste d'agent de développement économique intervient aujourd'hui dans le cadre d'un projet de territoire financé par les fonds européens Objectif 2. Son activité se décline en trois axes principaux et vise à mettre en œuvre une stratégie globale de développement économique.

Volet économique : soutien aux activités existantes et développement des implantations

Il s'agit de réaliser une intervention de proximité au plus près des acteurs des quartiers afin d'assurer un relais institutionnel lié à des problématiques multiples (démarches administratives liées aux ZRU, mise en lien avec le CLSPD, animation du tissu local...). La mission est axée sur les entreprises existantes mais s'inscrit dans une dynamique d'implantation en faveur des entreprises en recherche de locaux. La plus-value à ce niveau est sans conteste la **proximité du service rendu et l'interface** réalisé apparaît comme un élément facilitateur pour les entreprises.

Volet création d'activité et mise en œuvre d'un dispositif territorialisé

Il s'agit d'une part d'accueillir et d'accompagner, en lien avec le réseau d'aide à la création de l'agglomération lyonnaise, les porteurs de projets souhaitant s'installer sur la ZRU. Cette mission rejoint donc l'objectif d'implantation de nouvelles entreprises. D'autre part, l'agent de développement économique accompagne des projets de création d'activité. Il intervient en ingénierie (fil conducteur du projet) et mise en cohérence plutôt qu'en accompagnement direct à la création, dimension qu'il souhaiterait développer. Il travaille ainsi sur un projet de dispositif d'aide à la création d'entreprises, en complément d'Elycoop (coopérative d'activités de Bron), regroupant

toutes les fonctions nécessaires à l'aboutissement d'un projet (accueil, conseil et implantation) et visant à mettre en réseau les compétences de chaque partenaire local.

Volet insertion, accès à l'emploi

En lien étroit avec le Plie, l'agent de développement intervient autour du champ de l'insertion par l'activité économique. Son rattachement au service économique doit faciliter un rapprochement et un croisement entre la culture économique d'immobilier d'entreprises et celle de l'insertion des personnes « en difficultés ». En effet, les entreprises connaissant des difficultés de recrutement, ces deux approches, loin d'être antagonistes, peuvent tirer profit l'une de l'autre!

L'efficacité de la mission tient en priorité à la **proximité**, qui permet une **réactivité** face aux acteurs économiques, pour lesquels les logiques institutionnelles paraissent parfois éloignées du fonctionnement d'une entreprise. C'est la raison pour laquelle la double culture « entreprises » et « collectivités » s'avère une compétence nécessaire pour le développeur local. ■

Sébastien DELESTRA

CHARGÉE DE MISSION « INSERTION CULTURE »

Yamina Aït-Yahia est chargée de mission « insertion culture », mission portée par l'association Alliés (association lyonnaise pour l'insertion économique et sociale), par ailleurs chargée de la gestion du Plie de Lyon. Son rôle est de créer des points de rencontres entre le monde de la culture et celui de l'insertion. Concrètement, son champ d'action concerne en priorité des projets culturels programmés par le contrat de ville, avec un travail de **sensibilisation des porteurs des projets sur la thématique de l'insertion** ou de réponse à leurs demandes en la matière. Elle suit donc les projets. Elle se définit comme **une personne ressource**, généraliste des dispositifs d'insertion qui apporte les clés de compréhension et oriente les porteurs de projets vers les structures adéquates. Vis-à-vis des opérateurs de l'insertion, son objectif est surtout de les sensibiliser, de leur diffuser l'information sur les projets artistiques et culturels. Lorsque des opérateurs culturels et de l'insertion décident de travailler ensemble, elle assure le montage, la circulation et le suivi des informations, elle sert alors de médiatrice entre la logique des uns et celles des autres.

Aujourd'hui sa mission évolue de l'opérationnel (suivre un projet de A à Z) à l'ingénierie, elle se situe de plus en plus sur le travail en amont, sur la pédagogie. Par ailleurs, la mission est amenée à se développer, le comité de pilotage souhaitant qu'elle soit bien identifiée (avec la mise à disposition d'un local spécifique) et renforcée (assistance technique, développement de la capitalisation des expériences). L'élargissement de cette mission sur d'autres territoires de la région est également envisagé.

Yamina Aït-Yahia souligne l'importance pour exercer ce type de poste d'avoir une expérience dans le milieu de l'insertion et une connaissance du milieu artistique. De plus, elle s'attache personnellement à rester en contact avec les acteurs et les bénéficiaires des dispositifs d'insertion, à respecter la structure et l'esprit des projets, tout en se positionnant comme technicienne au service des porteurs de projets. ■

Marion VEYRET

GÉRANTE D'UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS

Le projet d'une coopérative d'activités émerge des volontés politiques, économiques et sociales d'un mode alternatif à la création d'activités. La coopérative d'activités doit se positionner comme un maillon dans une chaîne (non en concurrence avec les structures existantes). Elle est un lieu de ressources et de rencontres qui permet à l'entrepreneur de rompre son isolement et de trouver les appuis humains, techniques et opérationnels nécessaires au développement et à la pérennisation du projet.

L'équipe dirigeante de la coopérative d'activités a donc des compétences dans les domaines de l'accompagnement et du développement des activités, de la création et gestion d'entreprise, de la communication et des relations extérieures. L'équipe doit être pluridisciplinaire et consolidée par des profils d'accompagnement de projet (connaissance de l'entreprise, comptabilité, suivi de gestion, qualités pédagogiques et de communication).

La mission du dirigeant d'une coopérative d'activités est de piloter (gestion, animation) et de développer la structure en cohérence avec l'environnement local, économique, politique et social. Il supervise et développe les services de la coopérative d'activités autour de quatre fonctions :

Fonction développement, stratégie, qui passe par la promotion du projet (animation et développe-

ment du réseau des partenaires) et la pérennisation de la coopérative.

Fonction marketing et communication. Il s'agit de bâtir, mettre en œuvre et suivre un plan d'actions autour de deux axes de développement : sensibiliser des publics en situation de développement à la faisabilité de la création d'activités; promouvoir le rôle complémentaire de la coopérative d'activités auprès des prescripteurs.

Fonction finances et gestion. Il s'agit d'apprécier la performance économique et sociale de la coopérative d'activités par la recherche d'équilibre entre la création de richesse et l'usage des fonds publics et privés.

Fonction accompagnement de projet : par l'accueil, l'accompagnement en suivi individuel des porteurs de projet (développement, marketing, communication, gestion) et par un accompagnement collectif (animation d'ateliers et de réunions mensuelles). C'est la fonction la plus importante de la gérante.

Le métier d'accompagnement dans une coopérative d'activités peut évoluer selon les structures, soit vers de la formation des entrepreneurs, soit vers le conseil, ce qui est plutôt le cas pour Cap Ondaine. L'idée est bien d'amener les gens à être autonomes. C'est un nouveau métier dans le sens où l'accompagnement, même s'il a une dimension sociale, est d'ordre plutôt économique. La mise en place d'une formation diplômante de niveau magistère par le CNAM vient définir les contours de ce nouveau métier « gestionnaire de coopérative d'activités ». ■

Sandrine VERNIÈRE

Ces postes, même s'ils n'ont pas le même objet, ont pour point commun de développer les liens entre des milieux différents. On le voit, la sensibilisation des uns aux logiques des autres représente une part importante de leur travail, la jonction s'opérant sur des situations concrètes. Cela nécessite une bonne connaissance des deux milieux : des logiques, des modes de fonctionnement mais aussi des structures locales afin de développer des connexions, des réseaux sur un territoire. L'accompagnement, la proximité constituent aussi des éléments centraux : ces agents de développement assurent un suivi des projets, jouent un rôle de ressource et d'ingénierie. La souplesse, la faculté d'adaptation et les qualités relationnelles sont donc au cœur de ces professions, dont on pressent qu'elles sont appelées à se multiplier. ■